

NOUS, TRAVAILLEURS DU SECTEUR DU PÉTROLE, EXIGEONS UN ACCORD SECTORIEL SUBSTANTIEL !

Aux ouvriers, employés et cadres du secteur du pétrole

Après trois négociations, il n'y a toujours pas d'accord solide dans notre secteur. Nous sommes toujours les mains vides. C'est pourquoi une dernière journée de négociation, ultime, est prévue le mardi 16 décembre.

Saint-Nicolas et le Père Noël, influencés par le gouvernement Arizona, sont déjà passés plus qu'assez chez les employeurs : suppression du RCC, saut d'index, limitation des délais de préavis à 52 semaines pour les nouveaux travailleurs, ...

À la fin de la troisième journée de négociation, le 27 novembre, nous avons clairement indiqué aux employeurs :

- Pouvoir d'achat : il faut une augmentation de 2 € du chèque-repas et, pour les entreprises sans chèques-repas, un équivalent doit être mis en place.
- La proposition d'un jour d'âge à 62 ans, qui ne doit pas être appliquée si de meilleurs accords d'entreprise existent déjà, ainsi qu'un complément très limité pour le crédit-temps à 1/5, ne constituent pas une réponse suffisante à la suppression du RCC ni à la problématique de fin de carrière.
- Pas d'introduction des flexi-jobs : les flexi-jobs sapent les conditions salariales et de travail ainsi que l'emploi dans notre secteur.

Le projet récent d'accord sectoriel dans la chimie prouve que ces attentes peuvent parfaitement être satisfaites. Nous partons du principe que les employeurs de notre secteur en sont également conscients.